



Novembre 2024

A LA UNE



[Formation] Nouvelle session de Formation Premiers Secours en Santé Mentale

- Les 27 et 28 février 2025 à Orléans

[Renseignez-vous et inscrivez-vous sans attendre](#)

FOCUS REGLEMENTAIRE

Les travaux dangereux et les jeunes travailleurs

D'une manière générale, un jeune de moins de 18 ans ne peut pas effectuer de travaux comportant des risques pour sa santé ou sa sécurité. Toutefois, pour les besoins de sa formation, il peut être employé à certains travaux dit réglementés. Ainsi les jeunes travailleurs en situation de formation professionnelle peuvent bénéficier de dérogations pour certaines situations de travail. Une procédure à cet effet doit être strictement respectée.

Pour vous accompagner, le CDG45 propose :

- Une fiche qui synthétise la liste des travaux interdits et réglementés
- Une fiche qui explique la procédure de dérogation qui doit être suivie strictement par la collectivité
- Un modèle de délibération de dérogation
- Un modèle de fiche des informations relatives aux jeunes travailleurs

[En savoir plus.](#)

Zoom sur la réglementation relative au Certibiocide

L'apparition de nouveaux animaux porteurs de nuisances ou de risques pour la santé (frelons asiatiques, «moustiques tigres», etc.) ou la recrudescence de certains déjà présents (rats, punaises de lits...) sur le territoire national a mis en exergue la disparité des niveaux de connaissance des entreprises intervenant dans la lutte contre ces animaux. Il est apparu nécessaire d'encadrer ce domaine d'activité et notamment de garantir une meilleure connaissance des produits biocides par les professionnels qui les utilisent ainsi que des meilleures pratiques d'utilisation.

Ainsi les professionnels qui distribuent, achètent et utilisent des produits biocides doivent disposer du certibiocide.

Depuis le 1er janvier 2024, le certibiocide se décline en 3 certibiocides :

- Certibiocide désinfectants
- Certibiocide nuisibles
- Certibiocide autres produits

[Une note explicative du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires](#) détaille toutes les obligations en la matière.

VUS SUR LE NET

[Métiers] Accueil de jeunes enfants

Les activités liées à l'accueil des jeunes enfants peuvent exposer les agents à des risques professionnels divers (Douleur au dos, chutes, stress, bruit, maladies infectieuses).

L'INRS propose plusieurs ressources pour aider les employeurs à prévenir ces risques. [La revue Travail&Sécurité y consacre également un dossier.](#)

[En savoir plus](#)



[Risque biologique] Bien se laver les mains

Au travail, se laver régulièrement les mains est un geste d'hygiène simple mais indispensable pour limiter la transmission de certaines maladies infectieuses. L'INRS propose de nombreux outils pour sensibiliser les agents à l'importance d'une bonne hygiène des mains.

[En savoir plus](#)

[Risque chimique] vapeurs d'essence. Les bonnes pratiques à adopter

Parmi les hydrocarbures que les essences contiennent, on retrouve toujours du benzène, produit dangereux, cancérigène pour l'homme. Un dépliant donne aux agents travaillant dans les ateliers auto, moto et motoculture des conseils pratiques pour prévenir les risques liés au benzène.

[En savoir plus](#)



[Risque chimique] Comment les évaluer et les prévenir ?

Le risque chimique est la 2e cause de maladie professionnelle en France, responsable notamment de nombreux cancers chaque année. La prévention du risque chimique est primordiale. La démarche de prévention débute par l'évaluation des risques, qui relève de la responsabilité de l'employeur. Bien menée, elle permet de construire un plan d'actions de prévention. Pour être efficace, il faut la renouveler régulièrement et, notamment, à chaque modification importante des processus de travail. Les résultats sont à joindre au document unique.

[Retrouvez les ressources pour vous accompagner.](#)



[Risque de chute] Anticiper 21 situations à risque de chute

La chute de hauteur est l'un des risques les plus redoutés sur les chantiers. L'OPFBTP propose un guide pratique à destination des petites entreprises donnant 76 solutions concrètes et illustrées pour travailler en sécurité. Il s'adresse à 11 métiers du bâtiment (*qui sont présents en collectivité territoriale*) particulièrement exposés à ce risque dont les maçons, les couvreurs, les charpentiers, les peintres, plaquistes, menuisiers, électriciens,...

[En savoir plus](#)

[Métiers] Sensibiliser les jeunes actifs

Du 4 novembre au 15 décembre, l'INRS lance une nouvelle campagne de sensibilisation à destination des jeunes. Si les jeunes actifs ne représentent que 22 % des salariés, ils comptabilisent à eux seuls 31 % des accidents du travail. Et c'est lors de la période de transition de l'école vers la vie active que cette population, à la fois jeune et nouvelle dans l'emploi, est la plus vulnérable. C'est pourquoi les jeunes au travail sont la cible de la nouvelle campagne lancée par l'INRS, #MortelTonTaf.

[En savoir plus.](#)

[Risque biologique] Mieux les évaluer

Les risques biologiques concernent de nombreux secteurs d'activité : milieux de soins, gestion des déchets, recyclage... Pour mieux les repérer et organiser les actions de prévention adaptées, l'INRS met à disposition un outil d'évaluation des risques biologiques.

Un module d'autoformation en ligne est également disponible.

[En savoir plus](#)



[Risque chimique] Port du masque

Une affiche pour sensibiliser sur la nécessité de bien tailler sa barbe pour que le masque soit efficace.

[En savoir plus](#)

[Risques liés aux machines] Achat/vente des machines d'occasion

En l'absence de texte réglementaire relatif aux équipements de travail d'occasion, de nombreux acheteurs et vendeurs s'interrogent sur les formalités et exigences techniques à respecter. L'INRS publie un document qui précise les dispositions réglementaires applicables en France dans le cas de l'achat et de la vente des équipements de travail d'occasion (sur le marché intérieur ou à l'importation) : machines fixes, machines mobiles, appareils et accessoires de levage, ascenseurs de chantier, etc.

[En savoir plus](#)

[Métiers] Améliorer les conditions de travail des ATSEM

Dans le cadre de la rénovation de l'école Jean Rostand à Riom, dans le Puy de Dôme, une réflexion globale a été menée pour améliorer les conditions de travail des enseignants, mais aussi des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, les Atsem. [Retrouvez les explications d'Angélique Fafournoux, responsable du service enseignement de la ville dans un podcast.](#)

Besoin d'un conseil ? une question ?

Contactez le service prévention et inspection



Vous recevez ce courriel car vous êtes inscrit à notre flash prévention

Votre adresse électronique est précieuse | Nous nous engageons à la garder pour nous

[Notre politique de confidentialité](#)

[Gestion de l'abonnement](#) | [Désinscription](#)

CDG45 - 20 avenue des Droits de l'Homme - BP91249 - 45002 Orléans Cedex 1